



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un élève de l'Établissement scolaire de Coppet - Terre Sainte décède des suites d'un accident sur les pistes pendant le camp de ski

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a appris avec une immense tristesse le décès d'un élève de l'Établissement secondaire de Coppet - Terre Sainte survenu à la suite d'une lourde chute à ski. Le garçon, 13 ans, participait à Anzère au camp de ski organisé pour sa volée, la 9e année scolaire. Secouru immédiatement, hélicoptéré à l'Hôpital de Sion puis très vite transféré à l'Hôpital universitaire de Genève (HUG) où il a été admis aux soins intensifs, l'élève n'a pas survécu à ses blessures. Il est décédé vendredi soir 9 février.

L'accident a eu lieu jeudi après-midi 8 février dans le snowpark d'Anzère. L'élève, casqué et bien équipé, a visiblement pris trop de vitesse et s'est envolé sur une bosse avant de tomber sur la tête. L'encadrement était assuré par une professeure d'éducation physique dûment formée à l'enseignement du ski. Une enquête ouverte par le Ministère public valaisan devra préciser les circonstances exactes de l'accident.

La cellule de crise GRAFIC (directeur, doyens, psychologue, infirmière scolaire) a été actionnée avec beaucoup d'efficacité pour accompagner les élèves et les enseignants de l'établissement, tous bouleversés par la tragique disparition de l'adolescent. A leur retour du camp de ski le vendredi après-midi, les élèves ont reçu une lettre contenant des recommandations destinées à leurs parents pour que ceux-ci accompagnent de manière appropriée leur enfant confronté à cet événement éprouvant.

La cheffe du DFJC, Cesla Amarelle, exprime ses condoléances et toute sa sympathie aux parents en deuil. Elle apporte aussi son soutien à la direction de l'ES Coppet - Terre Sainte, à son corps enseignant - tout particulièrement aux professionnels qui encadraient le camp de ski - et aux élèves, tous très affectés par le drame.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 février 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, François Modoux, délégué départemental à la communication, 079 628 75 37